**CR de la réunion du bureau du 16/05/22.**

Absents excusés : Philippe V. , Gregory

Début de la réunion 18 H.

1° A propos des compétitions :

La compétition du Chais s’est très bien déroulée. A noter cependant un trop grand nombre de scratchs qui justifie une modification de la note sur leur organisation. Le cocktail de remise des lots a été largement apprécié.

Dormais le bureau décide qu’un scratch intervenant entre la publication de la liste des départs la veille à 15H et le jour de la compétition obligera le paiement des droits de jeu par les inscrits défaillants. En cas de refus de leur part, ils ne pourront s’inscrire à la compétition suivante. Ceci afin de ne pas porter préjudice aux inscrits en liste d’attente.

La prochaine compétition La Kabane enregistre plus de 140 candidatures .

2° Le GP de Seignossse :

Au-delà des infos déjà fournies par Régis, les inscriptions sont, à ce jour, les suivantes :

* 43 inscrits sur 160 joueurs possibles (à noter la concomitance des oraux du bac qui risque d’empêcher la candidature de jeunes joueurs). Date limite le 20/06.
* 15 inscrits au AMAM.
* 6 places réservées à des élèves de l’EDG.
* 25 inscrits au repas de fête de l’AS. Là il convient de faire la promo de cette maifestation.

Confirmation de la location de 6 tentes.

Fourniture d’écrans TV par Boulanger 🡪 confirmé pour 1 minimum,

HA de 15 à 20 polos blancs floqués GP de Seignosse by Jack burger pour le staff et de 60 polos pour les commissaires de parcours.

Organisation d’une tombola par les élèves de l’EDG : vente de tickets à 2€ l’unité.

Boissons + sandwichs vendus par l’AS. (tentes à proximité du green du 9 et à côté du restaurant).

Démonstration de matériel par Cobra le 1er juillet.

Jack burger principal sponsor du GP assure un financement de 8000€ dédiés 100% à l’AS et s’engage pour 3 ans.

Recette inscriptions GP : 100 % AS

Recette AMAM : 100 % AS hors Green fee des extérieurs : retrocèdés au golf

Repas de gala : 100 % AS recette + location tables et chaises

Recette du 9 : 100 % AS

Recette du stand AS : vente uniquement de sandwiches et fruits : 100. % AS

Si stand partenaires : recette 100 % AS

Boissons ( hors 9) : 100 % Résonance

Frais arbitres : 100 % AS avec mise en place d’un contrôle

Repas hors soirée de gala : 100 % Résonance

Fin de la réunion : 20H.